

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 96.034

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 2 Avril à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

25 Mars 1996

DATE D'AFFICHAGE

25 Mars 1996

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, MM. BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MALBOIS, MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : Mme BARRAUD-DUCHERON par M. MONNARD
M. BOURGEOIS par M. QUENTIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 31
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 40.000 F. au VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN pour la saison 1996.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oüi l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DEICDE

- D'allouer une subvention de 40.000 Francs au VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN au titre de la saison 1996.

- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 945.18 Article 657 (Crédit Sports) du Budget de l'exercice 1996.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 10 Avril 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS